



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	ZF eGrease 1
Code du produit	5961.308.268
Type de produit	Graisse

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>
<b>Utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines-Industriel</b>
<b>Utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines-Professionnel</b>

Utilisation de la substance/ du mélange	Graisse pour usages industriels.. Pour tout renseignement supplémentaire, se reporter à la fiche de données de sécurité correspondante ou contacter nos services.
--	--

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ZF Friedrichshafen AG**  
**ZF Aftermarket**  
**Obere Weiden 12**  
**97424 Schweinfurt**  
**Germany**  
**+49 9721 475 60**  
**www.zf.com /contact**

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence 24/7h Numéro d'appel d'urgence

(+49) 89 19 240 (appel d'urgence Poison – Informations en allemand et en anglais)

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit	Mélange
-----------------------	---------



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

**Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]**

Aquatic Chronic 3, H412

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.  
Consulter les sections 11 et 12 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé, les symptômes et les risques pour l'environnement.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Mention d'avertissement Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

Prévention P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention Non applicable.

Stockage Non applicable.

Élimination P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Ingrédients dangereux Non applicable.

Éléments d'étiquetage supplémentaires Contient Produit de réaction de: molibdate d'ammonium et (C12-24)alkylamine diéthoxylée (1:5-1:3), phosphite d'isodécyle et de diphényle et 2,6-di-tert-butyl-4-nonylphénol. Peut produire une réaction allergique.

**Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)**

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux Non applicable.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

**Exigences d'emballages spéciaux**

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants Non applicable.

Avertissement tactile de danger Non applicable.

**2.3 Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) N°1907/2006.

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification Dégraisse la peau.  
 Nota : Applications sous haute pression.  
 Les atteintes cutanées par un jet sous haute pression constituent une urgence médicale majeure. Se reporter à la rubrique "Note au médecin traitant" dans le chapitre 4 "Premiers secours" de cette fiche de données de sécurité.

**3. Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

Définition du produit Mélange

Huile minérale hautement raffinée et additifs. Agent épaississant.

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Type
Produit de réaction de: molybdate d'ammonium et (C12-24)alkylamine diéthoxylée (1:5-1:3)	REACH #: 01-0000016000-92 CE: 412-780-3 Index: 042-004-00-5	<1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	[1]
Produits de réaction du	REACH #: 01-2119968254-31	<1	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373	[1]



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

phosphite de triphényle et de l'isodécanol (1:1) sulfate de zinc, monohydrate	CE: 701-341-4 CAS: -		Aquatic Chronic 2, H411	
	CE: 231-793-3 CAS: 7446-19-7 Index: 030-006-00-9	<1	Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	[1]
2,6-di-tert-butyl-4- nonylphénol	REACH #: 01- 2120759723-46 CE: 224-320-7 CAS: 4306-88-1	≤0.3	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	[1]

**Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus**

Type

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement  
 Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont  
 énumérées à la section 8.

#### 4. Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux

En cas de contact, laver  
 immédiatement les yeux à grande eau  
 pendant au moins 15 minutes.  
 Les paupières doivent être éloignées  
 du globe oculaire afin de procéder à  
 un rinçage approfondi. Vérifier si la  
 victime porte des verres de contact et  
 dans ce cas, les lui enlever. Consulter  
 un médecin.

Contact avec la peau

Laver soigneusement la peau au  
 savon et à l'eau ou utiliser un  
 nettoyant cutané reconnu. Retirer les  
 vêtements et les chaussures  
 contaminés. Laver les vêtements  
 avant de les réutiliser. Laver les  
 chaussures à fond avant de les  
 remettre. En cas d'irritation, consulter  
 un médecin.

Inhalation

En cas d'inhalation, déplacer à l'air  
 frais. Consulter un médecin si des  
 symptômes se développent.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Ingestion	Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Protection des sauveteurs	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

##### **Effets aigus potentiels sur la santé**

Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.

##### **Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Inhalation	L'inhalation de brouillard ou de vapeurs d'huile à hautes températures peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées et la diarrhée.
Contact avec les yeux	Risque potentiel de piquûre ou de rougeur passagère en cas de contact accidentel avec les yeux.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Note au médecin traitant

En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.  
Nota : Applications sous haute pression  
Les atteintes cutanées par un jet sous haute pression constituent une urgence médicale majeure. Les blessures peuvent sembler bénignes au départ, mais au fil des heures, les tissus enflent, se décolorent et provoquent des douleurs intenses, et apparaît une nécrose sous-cutanée étendue. Un examen chirurgical doit être entrepris sans délai. Un débridement complet de la plaie et des tissus sous-jacents est nécessaire pour limiter les pertes tissulaires et empêcher ou limiter une lésion irréversible. Il est à noter que la haute pression peut faire migrer le produit très loin dans les tissus.

---

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de la mousse ou des poudres chimiques sèches tout usage, pour éteindre.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.  
L'utilisation d'un jet d'eau pourra entraîner une propagation de l'incendie en dispersant le produit en feu.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers dus à la substance ou au mélange

Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Les produits de combustion peuvent être les suivants :  
oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

oxyde/oxydes de métal

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Précautions spéciales  
pour les pompiers

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Équipement de protection spécial  
pour le personnel préposé à la lutte  
contre l'incendie

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

---

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes

Contactez le personnel de secours. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Les planchers peuvent être glissants;



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

prenez soin d'éviter de tomber.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

## **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

## **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Petit déversement accidentel

Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations selon la direction du vent, dos au vent. Empêcher toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Éviter qu'il se forme





**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir le produit répandu. Aspirer ou ramasser le déversement dans des conteneurs de transport ou de recyclage adaptés, puis recouvrir la zone du déversement avec une solution absorbante huileuse. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 5 pour connaître les mesures de lutte contre l'incendie.

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la Section 12 pour les précautions environnementales.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

---

## **7. Manipulation et stockage**

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures de protection

Porter un équipement de protection individuelle adapté. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact du produit répandu et des écoulements avec le sol et les eaux superficielles. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser ce conteneur. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Conseils sur l'hygiène  
professionnelle en général

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Laver abondamment après manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

## **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Stocker et utiliser uniquement avec le matériel et les emballages prévus pour ce produit. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Recommandations

Voir la section 1.2 et les scénarios d'exposition dans l'Annexe, le cas échéant.

---

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Tandis que des LEP spécifiques peuvent être indiquées pour certains composants dans cette section, d'autres composants peuvent être présents dans tout dégagement de brouillard, de vapeur ou de poussière. Par conséquent, les LEP spécifiques peuvent ne pas s'appliquer au produit dans son ensemble et sont fournies à titre indicatif uniquement.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Procédures de surveillance  
recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes :

Norme européenne  
EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage)  
Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques)  
Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

**Indices d'exposition biologique**

Nom du produit/composant  
No exposure indices known.

Exposure indices

**Pas de niveau d'effet dérivé**

Aucune DNEL/DMEL disponible.

**Concentration prédite sans effet**

Aucune PNEC disponible.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations en suspension dans l'air concernées inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Toutes les activités impliquant des produits chimiques doivent faire l'objet d'une évaluation quant aux risques qu'elles présentent pour la santé afin de garantir que les expositions sont contrôlées convenablement. L'équipement de protection personnelle ne doit être envisagé qu'après que les autres formes de mesures de contrôle (par exemple, contrôles techniques) ont été évaluées de façon appropriée. L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes appropriées, être adapté à l'utilisation, être maintenu en bon état et correctement entretenu. Il importe de consulter le fournisseur de votre équipement de protection individuelle pour le choix de l'équipement et les normes appropriées. Pour plus d'informations concernant les normes, contactez l'organisation nationale vous correspondant. Le choix final d'un équipement de protection dépend de l'évaluation des risques. Il est important de s'assurer de la compatibilité de tous les éléments d'un équipement de protection individuelle.

### **Mesures de protection individuelle**

#### **Mesures d'hygiène**

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

#### **Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  
Pour une protection contre les fluides pour le travail des métaux, une protection respiratoire classifiée comme « résistante à l'huile » (classe R) ou « étanche à l'huile » (classe P) doit être sélectionnée si cela est nécessaire. En fonction du niveau de contaminants aériens, un demi-masque respiratoire purificateur d'air (avec filtre HEPA), y compris les masques jetables (séries P ou R) (pour les brouillards d'huile de densité inférieure à 50 mg/m<sup>3</sup>), ou tout



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

système respiratoire purificateur d'air, en poudre, équipé d'une capuche ou d'un casque et d'un filtre HEPA (pour les brouillards d'huile de densité inférieure à 125 mg/m<sup>3</sup>). Dans les situations de risque potentiel de vapeurs organiques lors d'opérations métallurgiques, un filtre combiné pour les particules et les vapeurs organiques pourra être nécessaire. Le bon choix de protection respiratoire dépend des produits chimiques manipulés, des conditions de travail et d'utilisation, et de l'état de l'équipement respiratoire. Des procédures de sécurité devront être mises au point pour chaque application envisagée. Les équipements de protection respiratoire devront par conséquent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant et avec une parfaite évaluation des conditions de travail.

### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

### **Protection de la peau**

Protection des mains

Informations générales:

Comme il existe des environnements de travail particuliers et que les pratiques de manipulation des matériaux varient, des procédures de sécurité devraient être définies pour chaque application prévue. Le choix correct des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés et des conditions de travail et d'utilisation. La plupart des gants ne fournissent une protection que pendant un laps de temps limité avant qu'il soit nécessaire de les jeter et de les remplacer (même les meilleurs gants résistant aux produits chimiques se percent après des expositions répétées aux produits chimiques).

Les gants doivent être choisis en consultation avec le fournisseur ou le fabricant et ce choix doit prendre en compte une évaluation complète des conditions de travail.

Recommandé : gants en nitrile.

Durée de percée:



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Les données de durée de percement sont générées par les fabricants de gants dans des conditions de test en laboratoire et elles représentent la durée pendant laquelle on peut s'attendre à ce qu'un gant fournisse une résistance efficace contre la perméabilité. Il est important, lorsque l'on suit les recommandations de durée de percement, que les conditions réelles du lieu de travail soient prises en compte. Consultez toujours votre fournisseur de gants pour avoir des informations techniques à jour sur les durées de percement pour le type de gants recommandé.

Nos recommandations pour le choix des gants sont les suivantes:

Contact continu:

Gant avec une durée de percement minimale de 240 minutes ou supérieure à 480 minutes s'il est possible de trouver des gants appropriés.

Si l'on ne dispose pas de gants appropriés offrant ce niveau de protection, des gants avec des durées de percement plus faibles peuvent convenir si des régimes appropriés d'entretien et de remplacement des gants sont définis et suivis.

Protection à court terme / contre les éclaboussures:

Les durées de percement recommandées sont celles recommandées ci-dessus. On reconnaît le fait que pour des expositions à court terme et transitoires, des gants ayant des durées de percement plus faibles peuvent être communément utilisés. A cet effet, des régimes d'entretien et de remplacement appropriés doivent être déterminés et scrupuleusement suivis.

Épaisseur des gants:

Pour des applications générales, nous recommandons des gants avec une épaisseur généralement supérieure à 0,35 mm.

Il faut souligner que l'épaisseur des gants n'est pas nécessairement un bon moyen de prévoir la résistance des gants à un produit chimique particulier, car l'efficacité d'un gant contre la pénétration, dépendra de la composition exacte du matériau du gant. Le choix d'un gant devra donc être fondé sur la considération des exigences de la tâche et sur la connaissance des durées de rupture. du fabricant du gant, du type de gant et du modèle de gant. Les données techniques du fabricant doivent donc toujours être prises en compte pour garantir le choix du gant le plus approprié à une tâche donnée.

Remarque : Selon l'activité menée, des gants d'épaisseurs différentes peuvent être requis pour des tâches particulières. Par exemple :

- Des gants plus fins (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsqu'un degré élevé de dextérité manuelle est nécessaire. Toutefois, ces



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

gants sont plus susceptibles d'offrir une protection de courte durée et doivent normalement servir pour un seul usage et être jetés ensuite.

- Des gants plus épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être requis lorsqu'il y a un risque mécanique (ainsi qu'un risque chimique), c'est-à-dire en cas de potentiel d'abrasion ou de perforation.

**Peau et corps**

L'utilisation de vêtements de protection répond aux bonnes pratiques industrielles. L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. Les bleus de travail en coton ou en polyester/coton protégeront uniquement contre la contamination superficielle légère qui n'atteindra pas la peau. Les bleus de travail doivent être lavés régulièrement. Lorsque le risque d'exposition cutanée est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), il est alors nécessaire d'utiliser des tabliers résistants aux agents chimiques et/ou des combinaisons et des bottes protectrices contre les agents chimiques et imperméables.

**Se référer aux normes :**

Protection respiratoire: EN 529  
Gants: EN 420, EN 374  
Protection des yeux: EN 166  
Demi-masque filtrant: EN 149  
Demi-masque filtrant avec vanne: EN 405  
Demi-masque: EN 140 plus filtre  
Masque intégral: EN 136 plus filtre  
Filtres à particules: EN 143  
Filtres à gaz/combinés: EN 14387

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

ou du matériel de fabrication pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État physique	Graisse
Couleur	Brun. [Foncé]
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH:	Non applicable.

Point de fusion/point de congélation	Non disponible.	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.	
Point d'éclair	Vase ouvert: 268°C (514.4°F) [Estimé. Sur la base de lubrifiants - huiles de base]	
Taux d'évaporation	Non disponible.	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.	
Pression de vapeur	Non disponible.	
Densité de vapeur	Non disponible.	





**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Densité relative	Non disponible.	
Masse volumique	<1000 kg/m <sup>3</sup> (<1 g/cm <sup>3</sup> ) à 20°C	
Solubilité(s)	insoluble(s) dans l'eau.	
Coefficient de partage: noctanol/eau	Non disponible.	
Température d'autoinflammabilité	Non disponible.	
Température de décomposition	Non disponible.	
Viscosité	Non disponible.	
Propriétés explosives	Non disponible.	
Propriétés comburantes	Non disponible.	
Caractéristiques particulaires Taille des particules moyenne	Non disponible.	

## 9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée de test spécifique disponible pour ce produit. Se référer à la section Conditions à éviter et matériaux incompatibles pour des informations supplémentaires.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse n'est censée se produire.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée spécifique.

**10.5 Matières incompatibles**

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

---

**11. Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
phosphite d'isodécyle et de diphényle	2500	N/A	N/A	N/A	N/A
sulfate de zinc, monohydrate	500	N/A	N/A	N/A	N/A

Informations sur les voies  
d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Voie  
cutanée, Inhalation, Yeux.

**Effets aigus potentiels sur la santé**

Inhalation

Aucun effet important ou danger  
critique connu.

Ingestion

Aucun effet important ou danger  
critique connu.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Contact avec la peau	Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Inhalation	Aucune donnée spécifique.
Ingestion	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation sécheresse gerçure
Contact avec les yeux	Aucune donnée spécifique.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Inhalation	L'inhalation de brouillard ou de vapeurs d'huile à hautes températures peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées et la diarrhée.
Contact avec les yeux	Risque potentiel de piquûre ou de rougeur passagère en cas de contact accidentel avec les yeux.

**Effets chroniques potentiels pour la santé**

Généralités	Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Effets sur le développement                      Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité                                Aucun effet important ou danger critique connu.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Remarques - Perturbateur endocrinien - santé                      Non disponible.

### **11.2.2 Autres informations**

Non disponible.

---

## **12. Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Dangers pour l'environnement                      Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas attendu rapidement dégradable.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Non disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Coefficient de répartition sol/eau (KOC)                      Non disponible.

Mobilité    Non volatil. Graisse insoluble(s) dans l'eau.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et tPtB**

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) N°1907/2006.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non disponible.  
Remarques - Perturbateur endocrinien - environnement                      Non disponible.

### **12.7 Autres effets néfastes**

Aucun effet important ou danger critique connu.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets      Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

Déchets Dangereux      Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
12 01 12*	déchets de cires et graisses

Cependant, toute déviation de l'utilisation prévue et/ou présence de tout contaminant potentiel est susceptible de réclamer l'application d'un autre code de mise au rebut des déchets par l'utilisateur

#### Emballage

Méthodes d'élimination des déchets      Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

Code de déchets	Catalogue Européen des Déchets
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Précautions particulières      Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les bâches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

dispersion des matériaux déversés,  
ainsi que leur écoulement et tout  
contact avec le sol, les cours d'eau,  
les égouts et conduits d'évacuation.

Références

Commission 2014/955/UE  
Directive 2008/98/CE

---

## **14 Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

ADN	Non réglementé.
ADR	Non réglementé.
RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADN	--
ADR	--
RID	--
IMDG	--
IATA	--

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADN	--
ADR	--
RID	--
IMDG	--
IATA	--

### **14.4 Groupe d'emballage**

ADN	--
ADR	--
RID	--
IMDG	--
IATA	--

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

ADN	Non.
ADR	Non.
RID	Non.
IMDG	Non.
IATA	Non.

### **Autres informations**

ADN	--
ADR	--



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

RID	--
IMDG	--
IATA	--

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Non disponible.

**14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO**  
Non disponible.

---

**15. Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation**

Annexe XIV	Aucun des composants n'est répertorié.
------------	--

Substances extrêmement préoccupantes	Aucun des composants n'est répertorié.
--------------------------------------	--

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	Non applicable.
--	-----------------

**Autres réglementations**

Statut REACH	La société, identifiée à la section 1, vend ce produit dans l'UE en accord avec les exigences actuelles du règlement REACH.
--------------	---

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)	Tous les composants sont actifs ou exemptés.
-------------------------------------	--

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)	Un composant au moins n'est pas répertorié.
--	---

Inventaire du Canada	Un composant au moins n'est pas répertorié dans la DSL (Liste intérieure des substances), mais de tels
----------------------	--



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

	composants figurent tous dans la NDSL (Liste extérieure des substances).
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon (ENCS)	Un composant au moins n'est pas répertorié.
Inventaire de Corée (KECI)	Un composant au moins n'est pas répertorié.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)	Un composant au moins n'est pas répertorié.
Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan Chemical Substances Inventory)	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)	Non inscrit.
Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)	Non inscrit.
les polluants organiques persistants	Non inscrit.
UE - Directive-cadre sur l'eau - Substances prioritaires	Aucun des composants n'est répertorié.
Directive Seveso	Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.
Réglementations nationales Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7	Sécurité sociale : tableau 36
Surveillance médicale renforcée	Applicable.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de sécurité chimique a été réalisée sur l'une ou plusieurs des substances contenues dans ce mélange. Aucune évaluation de sécurité chimique du mélange lui-même n'a été réalisée par le fournisseur.





**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

---

## 16. Autres informations

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure  
ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
FBC = Facteur de Bioconcentration  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique  
CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique  
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  
SE = Scénario d'Exposition  
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
CED = Catalogue Européen des Déchets  
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
IATA = Association Internationale du Transport Aérien  
CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires  
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
LogK<sub>ow</sub> = Coefficient de partage octanol/eau



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises

Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

NU = Nations Unies

UVCB = Substances hydrocarbures complexes

COV = Composés Organiques Volatils

tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable

Variable = peut contenir un ou plusieurs éléments parmi les suivants  
64741-88-4 / RRN

01-2119488706-23, 64741-89-5 /

RRN 01-2119487067-30, 64741-95-3 / RRN



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

01-2119487081-40, 64741-96-4/  
RRN 01-2119483621-38, 64742-01-4  
/ RRN  
01-2119488707-21, 64742-44-5 /  
RRN 01-2119985177-24, 64742-45-  
6, 64742-52-5 / RRN  
01-2119467170-45, 64742-53-6 /  
RRN 01-2119480375-34, 64742-54-7  
/ RRN  
01-2119484627-25, 64742-55-8 /  
RRN 01-2119487077-29, 64742-56-9  
/ RRN  
01-2119480132-48, 64742-57-0 /  
RRN 01-2119489287-22, 64742-58-  
1, 64742-62-7 / RRN  
01-2119480472-38, 64742-63-8,  
64742-65-0 / RRN 01-2119471299-  
27, 64742-70-7 / RRN  
01-2119487080-42, 72623-85-9 /  
RRN 01-2119555262-43, 72623-86-0  
/ RRN  
01-2119474878-16, 72623-87-1 /  
RRN 01-2119474889-13

**Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]**

Classification	Justification
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

**Texte intégral des mentions H abrégées**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte intégral des classifications [CLP/SGH]**

Acute Tox. 4

TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Aquatic Acute 1	TOXICITÉ À COURT TERME (AIGÜE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2
Eye Dam. 1	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2
Skin Irrit. 2	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
Skin Sens. 1	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
Skin Sens. 1B	SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
STOT RE 2	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2

### Historique

Date d'édition/ Date de révision 09/12/2022.

Date de la précédente édition 12/05/2021.

### Avis au lecteur

Toutes les mesures raisonnablement réalisables ont été prises pour assurer l'exactitude de cette fiche signalétique et des informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est exprimée quant à l'exactitude ou l'intégrité des données et informations de cette fiche signalétique.

Les données et les conseils donnés s'appliquent si le produit est vendu pour la ou les applications indiquées. Ne pas utiliser le produit pour une application ou des applications autres que celles déclarées, sans avoir demandé conseil au Groupe BP. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sûre et de respecter les lois et règlements en vigueur. Le Groupe BP ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation autre que celle indiquée pour le produit, de tout non respect des recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du produit. Les acheteurs du produit pour une tierce partie à des fins d'utilisation professionnelle ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit reçoive les informations contenues dans cette fiche signalétique. Les



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

employeurs ont le devoir d'indiquer tout danger décrit dans cette fiche, ainsi que les précautions à prendre, aux employés et autres personnes pouvant être affectées.

Vous pouvez contacter le groupe BP pour vous assurer que ce document est le plus récent qui soit disponible. Toute modification de celui-ci est strictement interdite.

**Identification de la substance ou du mélange**

Définition du produit	Mélange
Code	468715-DE03
Nom du produit	Tribol GR 400-3 PD

**Section 1: Titre**

Titre court du scénario d'exposition

Utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines - Industriel

Liste des descripteurs d'utilisation

Nom de l'utilisation identifiée: Utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines- Industriel

Catégorie de procédé: PROC01, PROC08b, PROC09, PROC02

Secteur d'utilisation finale: SU03

Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.

Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04, ERC07

Catégorie spécifique de rejet dans ATIEL-ATC SPERC 4.Biv1 l'environnement:

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition

Couvre l'utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines en système fermé. Inclut le remplissage et la vidange de réservoirs et le fonctionnement de mécanismes en boîtier fermé (notamment des moteurs), et les activités d'entretien et de stockage correspondantes.

**Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques**

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Aucun scénario d'exposition n'est présenté car les produits ne font l'objet d'aucune classification de dangerosité pour la santé humaine

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

**Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale**

Quantités utilisées:

Tonnage UE de la substance déterminant le risque par an: 2.63E+3 tonnes/an

Fréquence et durée de l'utilisation:

Jours d'émission 300

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:

Facteur de dilution local dans l'eau douce 10

Facteur de dilution local dans l'eau de mer 100

Autres conditions affectant l'exposition environnementale: Émissions négligeables dans les eaux usées, car le procédé fonctionne sans contact avec l'eau.

Fraction relâchée dans l'air (après RMM habituels sur site) 5.00E-05

Fraction relâchée par le procédé dans les sols (après RRM habituel sur site) 0

Fraction relâchée par le procédé dans les eaux usées (après les mesures typiques de gestion du risque sur site et avant le passage par l'installation de traitement des eaux usées): Non disponible.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet: Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatrices des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol: Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les sites des utilisateurs sont supposés munis de séparateurs huile/ eau et d'une décharge des eaux usées par l'intermédiaire d'une installation de traitement des eaux usées

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site: Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues d'épuration doivent être incinérées, confinées ou recyclées.

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:

Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site Non disponible.

Débit d'écoulement supposé d'une installation de traitement domestique (m3/j) 2.00E+3



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur les rejets après l'élimination totale par épuration des eaux usées en tant que produit:	Non disponible.
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source**

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement	
Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Modèle ECETOC TRA utilisé (version de mai 2010).

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs	
Évaluation de l'exposition (humaine) :	Aucun scénario d'exposition n'est présenté car les produits ne font l'objet d'aucune classification de dangerosité pour la santé humaine

**Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition**

Environnement	Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sécurisée (c.-à-d. RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour plus d'informations, se reporter à <a href="http://www.ATIEL.org/REACH_GES">www.ATIEL.org/REACH_GES</a>
---------------	---



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Santé	Aucun scénario d'exposition n'est présenté car les produits ne font l'objet d'aucune classification de dangerosité pour la santé humaine
-------	--

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDS<sub>e</sub>)

### Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit	Mélange
Code	468715-DE03
Nom du produit	Tribol GR 400-3 PD

### Section 1: Titre

Titre court du scénario d'exposition	Utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines - Professionnel
Liste des descripteurs d'utilisation Nom de l'utilisation identifiée:	Utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines-Professionnel
Catégorie de procédé:	PROC01, PROC02, PROC08a, PROC08b, PROC20
Secteur d'utilisation finale:	SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation:	Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement:	ERC09a, ERC09b
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement:	ATIEL-ATC SPERC 9.Bp.v1

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition	Couvre l'utilisation générale de lubrifiants et de graisses dans des véhicules ou des machines en système fermé. Inclut le remplissage et la vidange de réservoirs et le fonctionnement de mécanismes en boîtier fermé (notamment des moteurs), et les activités d'entretien et de stockage correspondantes.
--	--





**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Section 2 Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

**Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Aucun scénario d'exposition n'est présenté car les produits ne font l'objet d'aucune classification de dangerosité pour la santé humaine

Scénarios contributifs: Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

**Section 2.2: Contrôle de l'exposition environnementale**

Quantités utilisées:

Tonnage UE de la substance 5.39 tonnes/an  
déterminant le risque par an:

Fréquence et durée de l'utilisation:

Jours d'émission 365

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques:

Facteur de dilution local dans l'eau douce 10

Facteur de dilution local dans l'eau de mer 100

Autres conditions affectant l'exposition environnementale: Émissions négligeables dans les eaux usées, car le procédé fonctionne sans contact avec l'eau.

Fraction relâchée dans l'air (après RMM habituels sur site) 1.00E-04

Fraction relâchée par le procédé dans les sols (après RRM habituel sur site) 1E-03

Fraction relâchée par le procédé dans les eaux usées (après les mesures typiques de gestion du risque sur site et avant le passage par l'installation de traitement des eaux usées): Non disponible.

Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet: Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol: Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site ou les récupérer. Les sites des utilisateurs sont supposés munis de séparateurs huile/eau et d'une décharge des eaux usées par l'intermédiaire d'une installation de traitement des eaux usées

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site: Ne pas répandre de boues industrielles sur des sols naturels.



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Conditions et mesures ayant trait aux usines de traitement des eaux usées:	Les boues d'épuration doivent être incinérées, confinées ou recyclées.
Estimation de l'élimination de la substance des eaux usées par traitement des eaux usées sur site	No data available yet
Débit d'écoulement supposé d'une installation de traitement domestique (m <sup>3</sup> /j)	2.00E+3
Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur les rejets après l'élimination totale par épuration des eaux usées en tant que produit:	No data available yet
Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer:	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets:	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

### Section 3: Estimation d'exposition et référence à sa source

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement	
Évaluation de l'exposition (environnementale) :	Modèle ECETOC TRA utilisé (version de mai 2010).

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs	
Évaluation de l'exposition (humaine) :	Aucun scénario d'exposition n'est présenté car les produits ne font l'objet d'aucune classification de dangerosité pour la santé humaine

### Section 4: Directives de vérification de respect du scénario d'exposition

Environnement	Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les
---------------	--



**Product name: ZF eGrease 1**

ZF Aftermarket

Santé	<p>mesures de gestion des risques adaptées au site. Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sécurisée (c.-à-d. RCR &gt; 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Pour plus d'informations, se reporter à <a href="http://www.ATIEL.org/REACH_GES">www.ATIEL.org/REACH_GES</a></p> <p>Aucun scénario d'exposition n'est présenté car les produits ne font l'objet d'aucune classification de dangerosité pour la santé humaine</p>
-------	--